

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES NORMES ACTUARIELLES (CSNA)

Réunion 1-07 tenue le 30 avril 2007

PRÉSENTS :

Président du CSNA : John Solursh

Membres du CSNA :

**Gilles Bernier
Mark Daniels
Emilian Groch
Hugh Mackenzie
Michael Mackenzie
Josephine Marks
Bob Rutherford
Jacques Valotaire**

Membres d'office :

Geoff Guy, président, Conseil des normes actuarielles
Daniel Lapointe, directeur général, Institut canadien des actuaires

SOMMAIRE DE LA RÉUNION

MANDAT

La durée du mandat des membres du CSNA a été convenue comme suit :

- Mandat d'un an – Hugh Mackenzie, Michael Mackenzie et Jacques Valotaire
- Mandat de deux ans – Mark Daniels, Josephine Marks et John Solursh
- Mandat de trois ans – Gilles Bernier, Emilian Groch et Bob Rutherford

Une Commission des candidatures a été nommée. Elle comprend Gilles Bernier, Mark Daniels, Bob Rutherford (président) et Daniel Lapointe, directeur général de l'ICA. La Commission des candidatures inclura également le président ou le vice-président du CSNA. Elle aura pour fonctions la gouvernance, l'évaluation du rendement, le recrutement de membres pour le CSNA et l'élaboration d'une matrice des compétences. La Commission des candidatures discutera de la sélection d'un vice-président en septembre 2007.

COMMUNICATIONS

Le CSNA s'intéressera particulièrement aux communications pendant les réunions. L'ordre du jour des réunions du CSNA inclura des discussions sur les activités actuarielles d'intérêt public. Le CSNA jouera un rôle proactif et fera part de ces activités au public.

RAPPORT DU CONSEIL DES NORMES ACTUARIELLES (CNA)

Processus officiel

Le nouveau processus officiel diffusé aux membres de l'ICA en mars 2007 remplace les critères d'« acceptation générale » par un processus de consultation qui permettra d'approuver les normes de pratique de façon plus expéditive. Les membres de l'ICA ont été avisés que le CSNA mettra en place un processus d'appel relatif à la révision des normes de pratique.

Ressources

Pour accélérer l'approbation des normes de pratique, le CNA engagera un gestionnaire de projet qui gèrera le processus d'élaboration de chaque norme. Des dispositions ont été prises afin que le budget de l'ICA puisse couvrir deux projets au cours du prochain exercice.

Plan triennal

La visée triennale du CNA comprend :

- Cerner et initier des changements aux normes lorsque l'environnement externe nécessite une mise à jour des normes existantes ou l'élaboration de nouvelles normes;
- Modifier le processus officiel et veiller à ce que les attentes soient énoncées clairement;
- Assurer un accès facile aux normes.

PROCESSUS DE RÉVISION DES NORMES DE PRATIQUE

Les membres du CSNA ont analysé les décisions clés qui doivent être prises dans l'élaboration de la Politique du Conseil de surveillance des normes actuarielles relativement à la Révision des normes de pratique adoptées par le Conseil des normes actuarielles. Les membres du CSNA ont convenu que seuls les membres de l'ICA devraient être en mesure de déclencher le Processus de révision, que ce processus serait déclenché à partir d'un seuil numérique et qu'il ne couvrirait que des questions de processus.

RÉPONSE DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

Le président du CSNA, John Solursh, a rencontré des représentants du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) en décembre 2006. Ces organismes de réglementation appuient le rôle de surveillance du CSNA et considèrent que la nouvelle structure améliorera et accélèrera le processus d'examen et de révision des normes.

Des rencontres sont également prévues avec l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR), les organismes de réglementation du secteur des assurances et les organismes de réglementation provinciaux.

La prochaine réunion du CSNA aura lieu le 12 septembre 2007 à Montréal.